AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-6-80691420

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 304 — 10 JUIN 1980

/VIGNES/

MILDIOU

De nouveaux foyers primaires ont été découverts ces derniers jours dans les régions de SAINT JULIEN DE CHEDON (41) et de PONTLEVOY (41) ainsi que des repiquages près de VALENCAY (36).

En raison du fort développement de la végétation observée ces derniers jours et des risques d'averses, le traitement conseillé dans le Bulletin Technique du 3 Juin, s'il a été réalisé avec un fongicide classique, devra être renouvelé dans les prochains jours et si possible avant la fin de la semaine où de nouvelles tâches pourraient apparaître.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou de la vigne, nous demandons aux viticulteurs de bien vouloir rechercher les premières tâches de la maladie et de les adresser à la Station d'Avertissements Agricoles.

BLACK-ROT - OIDIUM

Il convient de profiter du traitement contre le mildiou pour continuer à assurer la protection contre l'Oïdium et contre le Black-Rot dans les communes concernées par cette maladie.

VERS DE LA GRAPPE

Dans la majorité des situations les premiers glomérules sont maintenant visibles mais il est encore possible d'attendre quelques jours pour apprécier les niveaux réels d'infestation. Ils sont en général faibles. Les prochains Bulletins contiendront des informations à ce sujet.

Dans le Sancerrois les premières pontes ont été observées en fin de semaine dernière et dans les vignes régulièrement infestées il est possible d'adjoindre à la bouillie fongicide un insecticide à action préventive pour lutter contre les vers de la grappe. Dans ce vignoble pour les situations plus saines il est possible d'attendre l'apparition des glomérules pour n'intervenir, avec un insecticide à action curative, que si l'on dénombre en moyenne un minimum de trois glomérules pour dix grappes.

/BETTERAVES SUCRIERES/

PUCERONS

Des pucerons verts (Myzus persicae) et des pucerons noirs (Aphis fabae) sont toujours capturés dans le réseau de postes de piégeage.

La majorité des cultures n'ayant pas atteint le stade 10 feuilles vraies il est conseillé de renouveler toute protection réalisée voici deux semaines ou plus si l'on observe un puceron vert pour 10 betteraves ou une petite colonie de pucerons noirs pour 2 betteraves. Il convient de préférer maintenant le PIRIMOR (Pirimicarbe) qui épargne les ennemis naturels des pucerons, à raison de 500 grammes de produit commercial à l'hectare.

P. / . 428

Imprimerie de la Station "Centre" *Le Directeur-Gérant :* P. JOURNET

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES /ARBRES FRUITIERS/

Les sorties en élevage et les captures de papillons dans les pièges sexuels se poursuivent.

En raison des températures élevées de la semaine écoulée, des oeufs en quantité assez importante ont été déposés. Compte tenu de la durée d'incubation des oeufs avec les températures actuelles, les toutes premières éclosions devraient avoir lieu en fin de semaine.

En conséquence il est conseillé de réaliser un traitement en fin de semaine dans les régions les plus chaudes ou au début de la semaine prochaine dans les autres régions.

Parmi les insecticides homologués ou en autorisation provisoire de vente contre le carpocapse des pommes et des poires, les produits les moins toxiques vis-à-vis de la faune utile sont le DIFLUBENZURON (Dimilin) et la PHOSALONE (Azophène ou Zolone). Il est maintenant trop tard pour utiliser le Dimilin (se reporter au Bulletin Technique n° 303 du 4 Juin 1980).

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

De nouvelles tâches de tavelures devraient apparaître à partir du 10 Juin dans les vergers qui étaient insuffisamment protégés lors des pluies contaminatrices des 20, 21 et 22 Mai.

Les risques de contaminations primaires ne sont pas terminés. Les projections d'ascospores sont encore relativement importantes.

Il convient donc de poursuivre la lutte contre les tavelures notamment en adjoignant un fongicide à la bouillie destinée à combattre le carpocapse.

OIDIUM DU POMMIER

Il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour lutter contre l'oïdium.

PUCERONS-PSYLLES-ACARIENS

Il est nécessaire de continuer à surveiller ces ravageurs. Les populations et les espèces présentes sont extrêmement variables d'une situation à une autre. Intervenir le cas échéant.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Il est recommandé d'effectuer un nouveau traitement contre cette maladie.

MILDIOU /POMME DE TERRE/

A ce jour, aucune tache de maladie n'a été découverte ou signalée. Il est donc demandé aux agriculteurs, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de maladie qu'ils pourraient découvrir dans leurs cultures ou sur des repousses même issues de tas de déchets.

PYRALE DU MAIS / MAIS /

Les toutes premières captures par piège sexuel viennent d'être enregistrées mais dans les élevages la majorité des chenilles ne sont pas encore nymphosées.

BLES TENDRES D'HIVER / CEREALES /

La majorité des cultures fleurissent.

L'Oïdium et la Rouille brune ne sont observés que dans moins de 10 % des parcelles.

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été peu favorables aux maladies de l'épi et les taches de Septoriose étaient rarement fructifiées. Si un temps incertain se maintenait les risques seraient plus importants.

Pour la protection préventive des épis les critères de décision ont été évoqués dans les derniers Bulletins. Rappelons seulement qu'une intervention

.../...

contre les maladies de l'épi ne se justifie plus quinze jours après la floraison.

En raison des températures plus fraîches une surveillance des parcelles atteintes de Rouille jaune est toujours nécessaire pour éventuellement réaliser une nouvelle intervention en cas de redémarrage de la maladie.

D'une façon générale les pucerons sont toujours rares. Le plus fréquemment moins de 10 % des épis sont colonisés.

Dans certaines parcelles des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher jusqu'à 40 % des épis peuvent cependant être infestés. Dans ces régions il convient d'être vigilant lorsque l'on sait qu'une population de pucerons, si les conditions climatiques sont favorables, peut doubler ou même tripler en une semaine.

Des vols de cécidomyies oranges ont été observés localement dans les départements de Loir-et-Cher et du Loiret. Les cultures sont sensibles jusqu'à la fin floraison. On considère en général qu'une intervention se justifie lorsqu'on peut observer plus de 10 à 20 cécidomyies en vol dans le champ du regard. Comme il a été signalé dans le Bulletin Technique du 28 Mai et en présence de moucherons, le soir dans les cultures, il est possible de téléphoner à l'un des trois répondeurs téléphoniques du Service de la Protection des Végétaux afin de s'assurer que des vols de cécidomyies des fleurs de blé sont bien signalés.

ESCOURGEONS ET ORGES D'HIVER

Le stade grain laiteux est atteint dans de nombreuses cultures.

Un redémarrage de la Rhynchosporiose est noté dans certaines situations et les attaques de Rouille jaune ne sont pas rares. Mais une intervention réalisée si tardivement n'a jamais été rentabilisée.

BLES DURS

Les symptômes, évoqués dans le dernier Bulletin : petites nécroses entourées d'un halo jaunâtre sur le feuillage, pourraient être la conséquence d'une carence minérale au moins momentanée. Des études complémentaires sont indispensables.

TORDEUSE DU POIS /CULTURES LEGUMIERES/

Les sorties de papillons dans les élevages se poursuivent et les captures dans les pièges sexuels sont parfois importantes. Les premiers oeufs déposés approchent de l'éclosion.

Il est donc conseillé d'appliquer un premier traitement dans le courant de cette semaine sur toutes les cultures qui commencent à former leurs gousses et uniquement dans les régions où ce ravageur cause habituellement des dégâts.

Ce traitement est inutile sur les cultures précoces dont les gousses sont déjà bien formées ; sur les cultures tardives il est conseillé d'attendre la formation des premières gousses pour intervenir.

On pourra utiliser l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) : DIETHION (Rhodocide) : 1000 - PHOSALONE (Azophène ou Zolone) : 600.

Ces deux insecticides sont également efficaces contre le PUCERON VERT DU POIS présent dans certaines cultures et sont reconnus non dangereux pour les abeilles et leur délai d'emploi avant récolte est de 15 jours.

PUCERONS

Des pucerons sont observés sur diverses cultures. Seule une observation attentive permettra de juger s'il y a lieu ou non d'intervenir. Si une intervention est nécessaire il y a lieu de CHOISIR L'UN DES APHICIDES AUTORISES EN CULTURES LEGUMIERES. Le Service de la Protection des Végétaux rappelle également que LES PRODUCTEURS DOIVENT RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES AVANT RECOLTE.

P.429

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Cette maladie se manifeste sur les variétés sensibles par des taches brunes sur les feuilles, les tiges et les filets. Elle peut se combattre préventivement en effectuant trois pulvérisations fongicides aux stades végétatifs suivants : stade deux feuilles trifoliées - stade boutons floraux - stade début formation des filets.

Les fongicides utilisables sont les suivants(doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : BENOMYL (Benlate) : 40 - MANCOZEBE (Dithane LF ou M 45, Sandozèbe) : 160 - THIRAME (Nombreuses spécialités) : 200.- association MANEBE + ZINEBE.

CHENILLES DES NOCTUELLES OU VERS GRIS

Ces ravageurs peuvent occasionner des dégâts sur de nombreuses cultures. Les chenilles âgées sont assez résistantes aux insecticides et sont donc difficiles à détruire.

Les appâts empoisonnés donnent les résultats les plus intéressants et doivent être épandus le soir. Les appâts sont vendus tout préparés ou sont confectionnés par l'agriculteur en utilisant un mélange de son et d'insecticide. Dans ce dernier cas il faut prévoir 20 à 50 kg de son par hectare.

Les produits utilisables sont les suivants : CARBARYL : 30 kg/ha de Sevin appât (granulé à 5 %) - CHLORPYRIPHOS : 50 kg/ha de DURSBAN appât (granulé à 2 %) - ENDOSULFAN (Thiodan ou Insectophène) : 2 g de matière active par kg de son - ENDOSULFAN + PARATHION (8 cm3 de Drifène AP/kg de son) - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 4 g de matière active par kg de son - PHOXIME (microgranulés à 5 %) : 100 kg/ha de Volaton 5 ou d'Agridine 5 G - POLYCHLOROCAMPHANES et TOXAPHENE (Sopraphène) : 6 g de matière active par kg de son.

Certains produits peuvent également s'utiliser en pulvérisation : CHLORPYRIPHOS-METHYL (Reldan 2 E) : 0,2 l de Reldan 2 E/hl d'eau - DECAMETHRINE (Decis) : 0,03 l de Decis /hl d'eau - PERMETHRINE (Perthrine) pour culture de laitue uniquement : 0,2 l de Perthrine en pulvérisation ou mélangé à 100 kg de son pour 1 ha (appât).

PUCERONS /PEPINIERES-HORTICULTURE-ESPACES VERTS/

Les indications du Bulletin du 20 Mai restent toujours valables. Une surveillance attentive des plantations de conifères (Picea, Cupressus, Pinus) devra être réalisée car les nombreuses attaques de pucerons sont à l'origine de dépérissements qui ont été observés. On choisira un insecticide peu toxique à la faune auxiliaire (Pyrimicarbe, Phosalone).

ORCHESTES QUERCUM

Dans certains taillis de chênes et en pépinière certains dégâts dûs à cet insecte peuvent être relevés (mineuse dans les feuilles). Il est trop tard pour intervenir.

ANTHRACNOSE DU PLATANE

Des taches de couleur marron limitée aux nervures apparaissent sur les feuilles. Ces nécroses entraînent un dessèchement des pousses et la chute prématurée des feuilles. Excepté en pépinière où l'on pourra intervenir avec un fongicide à base de DITHIOCARBAMATE, la lutte est difficilement réalisable sur les platanes d'alignement. Afin que soient limités les dégâts l'année prochaine, on se contentera de tailler les arbres pour éviter les contaminations dues aux chancres.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS